

*Présidence*

Réf : 12032021-1

Koné, le 12.03.2021

**Communiqué du président de l'Assemblée de la province Nord**


Dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 mars 2021, le parc auto de Koumac a fait l'objet d'une tentative de vol qui, infructueuse, s'est prolongée par l'incendie d'un véhicule et la destruction du moteur du portail électrique.

Par ailleurs, un autre véhicule appartenant au Centre Médico-Social de Kouaoua a été dégradé dans une tentative de vol.

Au nom de la province Nord, de ses élus et de toute la population, je tiens à condamner avec la plus extrême fermeté ces dégradations inacceptables contre les biens publics qui sont au service de toute la population. Dans un contexte sanitaire déjà rendu difficile par la circulation du coronavirus, ces graves incivilités sont d'autant plus intolérables que nos populations dans le besoin en sont les premières victimes.

Des plaintes sont déposées ce jour auprès de la gendarmerie.

Le Président de l'Assemblée  
de la Province Nord



PAUL NÉAOUTYINE

